



PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS RETENUES

AU TITRE DE L'ANNEE 2017

(APPEL A PROJETS 2017)

POLITIQUE DE LA VILLE DE MOISSAC – TERRES DE CONFLUENCES

Présentation par piliers du contrat de ville

1- COHESION SOCIALE

2- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

3- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Axes Transversaux

- Egalité entre les hommes et les femmes
- Lutte contre les discriminations
- Jeunesse
- Lutte contre la radicalisation

Introduction

2017, la 3^{ème} année du contrat de ville

En juin 2014, une nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville était annoncée par le gouvernement. **Environ 1 300 quartiers prioritaires ont été identifiés sur un critère unique** : la concentration de la pauvreté calculée à partir du revenu des habitants.

« La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. »

(Loi du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine)

C'est dans ce cadre que le contrat de ville 2015/2020 a été signé en juillet 2015.

Chaque année, un appel à projets est lancé auprès des partenaires associatifs. Les projets présentés doivent répondre aux axes du contrat de ville de Moissac. Ils sont susceptibles de bénéficier d'un co financement collectivités locales/Etat.

Par ailleurs, par circulaire d'orientation du 21 janvier 2016, le Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports a donné des instructions visant à compléter, avant la fin 2016, chaque contrat de ville par un plan d'actions sur la prévention de la radicalisation.

C'est dans ce cadre qu'au-delà des trois piliers du contrat de ville (cohésion sociale, habitat cadre de vie, emploi et développement économique) et des axes transversaux (égalité F/H, jeunesse, lutte contre les discriminations), que l'appel à projets 2017 introduit un nouvel axe « **prévention de la radicalisation** ».

La fenêtre de dépôt des dossiers était fixée du 17 octobre 2016 au 17 novembre 2016.

1 – COHESION SOCIALE

AFTRAM	
• Accompagnement à la scolarité et à la parentalité	Page 4
CCAS	
• Programme de Réussite Educative (PRE)	Page 5
CDAD	
• Accès aux droits et à la citoyenneté des jeunes des QPV	Page 6
CFM	
• De l'usage de la radio pour la découverte, l'appropriation et la médiatisation des événements culturels de Moissac	Page 7
CIDFF	
• Améliorer l'accès aux droits et faciliter les démarches administratives	Page 9
CULTURE DU CŒUR	
• Lutte contre l'exclusion par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Page 10
ENTENTE FOOT	
• A partir du football, intégration sportive et sociale de jeunes français et étrangers	Page 11
EPICE 82	
• Permanence d'accueil et d'accompagnement de proximité	Page 12
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	
• Eduquer au et par le numérique pour une citoyenneté active	Page 13
MAJ	
• Autonome face à l'e-administration	Page 14
• Je fais mes devoirs dans de bonnes conditions (collégiens)	Page 15
MAISON DES ADOS	
• Permanence d'accueil et d'écoute généraliste pour les jeunes et les parents de Moissac	Page 16
MOISSAC CULTURE VIBRATION	
• Action Culturelle et Mémoire des Moissagais	Page 17
MOISSAC JUDO	
• Le judo au service de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités et la lutte contre la radicalisation	Page 18
MOISSAC SOLIDARITE	
• Développement de maraudes sociales	Page 19
PLANNING FAMILIAL	
• Permanences décentralisées et actions de prévention en milieu scolaire sur le territoire de Moissac	Page 20
UFOLEP	
• Le sport vecteur de cohésion sociale	Page 21
UNION SUCREE	
• Cuisine d'ici et d'ailleurs	Page 22

AFTRAM

Thématiques :

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : **Accompagnement à la scolarité et parentalité**

Porteur du projet : **AFTRAM**

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action :

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Lutter contre toutes les formes de discrimination et pour l'égalité des chances, entre les élèves, par un accompagnement à la scolarité des élèves en difficulté. Favoriser les actions d'accompagnement à la scolarité et de Réussite Educative. Ouverture Culturelle des enfants et de leurs familles par le biais de diverses sorties et animations.

Objectif quantitatif :

50 enfants du primaire.

Contenu et déroulement :

Accueil des élèves de 16h à 17h45 ainsi que les mercredis de 14h à 16h30 et pendant les vacances scolaires.

Temps d'intervention en heures et en jours :

5 jours / semaine – 13h / semaines durant 10 à 11 mois.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h45
Le mercredi de 14h à 16h30.
Horaires variables pendant les vacances suivant programme.**

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac Politique de la Ville
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	

CCAS – PRE

PILIER :

COHÉSION SOCIALE

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : **PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE**

Porteur du projet : CCAS de Moissac

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

Le PRE est conçu pour permettre un suivi individualisé des enfants et leurs parents, il prend donc en compte l'enfant dans sa globalité, son environnement social et familial, ainsi que la singularité de sa situation.

Il vise à accompagner les familles pour permettre une évolution favorable de la situation de l'enfant, identifié comme en difficulté ou menaçant de l'être, améliorer son intégration sociale, prévenir et lutter contre les situations d'échec, de rupture, favoriser son épanouissement personnel, en développant les acquis visant l'estime de soi et le mieux vivre ensemble.

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

L'objectif est de rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilités, de lever les freins à la réussite éducative par le biais d'une approche globale avec des actions « sur-mesure ». il vise également à soutenir les parents dans l'exercice de leur mission parentale.

Objectif quantitatif :

Le dispositif souhaite accompagner 20 enfants et adolescents, ainsi que leur famille .

Contenu et déroulement :

Proposition d'un contrat d'une durée de 12 mois (avenant 6 mois si nécessaire) avec la mise en place d'un accompagnement individualisé co-construit avec les parents et avec l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) avec des pistes d'actions. Un référent de parcours est désigné pour accompagner les familles et l'enfant pendant ce parcours.

Temps d'intervention en heures et en jours :

37h d'accompagnement individualisé par enfants et par an. 10 EPS (réunion de suivi, entrées et sorties du dispositif, proposition d'actions) 1 EPS= 3h, 4 demi journées de sensibilisation/thématiques.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Les modalités d'intervention sont définies entre le référent de parcours et la famille. Le calendrier des EPS sera établi à partir du 1^{er} janvier 2017.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	CCAS
<i>services de l'état</i>	CGET
<i>Autres partenaires</i>	CAF (demande en janvier 2017)

PILIER :
 COHÉSION SOCIALE
 CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Accès au droit des jeunes des Quartiers prioritaires de la ville de Moissac

Porteur du projet : Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Tarn et Garonne

Prestataires extérieurs associés : Inspection d'Académie

Description synthétique de l'action : Le projet présenté s'articule autour de trois actions à destination des jeunes.
 -« Le Programme découverte de la justice et citoyenneté » : Présentation des attributs de la citoyenneté et venue des élèves à une audience correctionnelle ;
 -« La caravane des interdits du casier judiciaires » : présentation des infractions susceptibles d'une inscription au casier judiciaire, des interdits civils et professionnels en résultant ainsi que des modalités d'effacement ;
 -« Ciné jeune justice » : projection d'un film relatif au traitement judiciaire des mineurs suivie d'un débat avec des professionnels du droit et de la justice, spécialisés dans la justice des mineurs.

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
X SARLAC X CENTRE VILLE	X SARLAC X CENTRE VILLE

Objectif général :

L'action déclinée en trois dispositifs qui sont à destination exclusive des jeunes. Elles s'inscrivent dans le parcours citoyen des jeunes d'aujourd'hui et contribuent à l'accès au droit. Elles visent à rapprocher les jeunes de la justice (comprendre son rôle et son fonctionnement) et de ses acteurs, dans un objectif de prévention primaire de la délinquance, voire de lutte contre la récidive.

Objectif quantitatif :

-« Le Programme découverte de la justice et citoyenneté » : 70 élèves de classe de 4^{ème} des collèges F.Mitterrand et Jeanne d'Arc
 -« La caravane des interdits du casier judiciaires » : 64 élèves de classe de première et de BTS Economie Sociale et Familiale du Lycée F. Mitterrand
 -« Ciné jeune justice » : 65 élèves de classe de se seconde du Lycée F.Mitterrand

Contenu et déroulement :

-PDJC : Présentation à chaque classe des attributs de la citoyenneté et du système judiciaire français. Venue des classes à audience correctionnelle
 -Caravane du casier judiciaire : Présentation des principes directeurs du procès pénal, des conséquences d'une inscription au casier judiciaire et des modalités d'effacement. Présentation des fonctions du casier judiciaire de son utilisation dans les magistrats et par les avocats dans l'exercice des droits de la défense.
 -Ciné jeunes justice : Projection d'un film sur la thématique générale de la justice des mineurs, suivie d'un débat avec des professionnels du droit (Magistrats, avocats, Police nationale, PJJ et Sauvegarde de l'enfance 82). Débriefing avec les classes dans l'établissement en présence d'un membre du personnel du C.D.A.D.

Temps d'intervention en heures et en jours :

-PDJC : une intervention par classe inscrites au programme (une demi-journée)
 -Caravane du casier judiciaire : deux demi-journées : une pour la préparation et une autre pour la réalisation de l'action
 -Ciné jeunes justice : une demi-journée par film projeté + réunions préparation avec les directeurs d'établissement et les professeurs.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

-PDJC : Année scolaire 2016-2017
 -Caravane du casier judiciaire : 1^{er} semestre 2017
 -Ciné jeunes justice : printemps 2017

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	
<i>services de l'état</i>	Ministère de justice –Inspection d'Académie – Police national- PJJ
<i>Autres partenaires</i>	Barreau de Montauban-Sauvegarde de l'enfance 82

CFM RADIO

Thématiques :

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : De l'usage de la radio pour la découverte, l'appropriation et la médiatisation des événements culturels moissagais

Porteur du projet : Rémy Torroella

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action :

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> X SARLAC <input type="checkbox"/> X CENTRE VILLE	<input type="checkbox"/> X SARLAC <input type="checkbox"/> X CENTRE VILLE

Objectif général :

- Permettre la rencontre des habitants du quartier du Sarlac et du centre ville autour d'ateliers de production radiophonique.
- La participation des habitants à l'organisation et à la réalisation d'émission de radio permettra d'aborder, sous forme de débats et de diverses productions sonores, les thématiques de l'égalité homme-femme et de la lutte contre les discriminations.
- Réalisées au sein de lieux socio-culturels moissagais, ces émissions de radio permettront également aux habitants de s'approprier ces équipements, d'en comprendre le sens et donc de les respecter en tant que lieu commun.
- Faire découvrir aux participants et aux auditeurs de « CFM » la saison culturelle et le festival des voix, des lieux, des mondes ainsi que la richesse patrimoniale moissagaise.
- Donner une visibilité large de l'ensemble du dispositif « Contrat Ville » de Moissac en permettant à chaque porteur de projet et bénéficiaire d'être co-producteur d'une émission présentant leur action.

Objectif quantitatif :

- Faire découvrir aux participants et aux auditeurs de CFM sous ce regard des événements culturels moissagais.
- Faire participer directement à la réalisation de ces émissions 30 personnes des quartiers ciblés.
- Faire rayonner cette opération auprès des 50 000 personnes ayant l'habitude d'écouter « CFM » (source Médiamétrie) et des 3 500 citoyens actifs au côté de « CFM » sur les réseaux sociaux.

Contenu et déroulement :

Du 15 novembre au 15 janvier : organisation de rencontres avec les différents partenaires du projet

Calendrier provisoire de réalisation (à aménager après consultation des partenaires) : tous les 15 jours de février à avril et de septembre à novembre - plusieurs émissions pourront être réalisées sur le festival des voix, des lieux, des mondes 2017.

Six opérations seront donc menées. Elles se décomposeront chacune en 4 phases.

Phase 1 : réalisation d'un atelier de 3h30 dans des lieux à définir. Cette phase permettra aux participants de préparer (eux mêmes) l'émission qu'ils devront enregistrer. Elle leur permettra également de s'initier aux métiers de la radio et au traitement de l'information.

Phase 2 : 15 jours plus tard, enregistrement de 30 minutes d'émission

Phase 3 : Montage de l'émission par l'équipe de « CFM »

Phase 4 : Diffusion sur l'ensemble des supports de « CFM » (diffusion FM, site Net, réseaux sociaux).

Sur la deuxième partie de ce projet :

Cette partie consistera à produire et diffuser durant l'année seize magazines radiophoniques de 30 minutes chacun. Ces magazines seront produits et réalisés le mercredi. Ils suivront le séquençage suivant :

Phase 1 : Préparation avec les bénéficiaires et porteurs de projet – 1 h 30

Phase 2 : Enregistrement 1 h

Phase 3 : Montage 1 h

Phase 4 : Diffusion et podcasting 30 minutes

Enfin les thématiques de chaque émission seront choisies en concertation avec la directrice des affaires culturelles, le directeur du service communication de la ville et les équipes des lieux culturels sur lesquels seront enregistrés les émissions.

Le recrutement des usagers se fera par annonce sur les réseaux sociaux, radio, pij, centre social du Sarlac, mission locale, association MAJ.

Les participants devront habiter le quartier du Sarlac et le centre ville, être âgés d'au moins dix ans. Le groupe devra être formé en tenant compte des objectifs de mixité et d'égalité.

Temps d'intervention en heures et en jours :

- Au total, 5 jours seront consacrés à la préparation des ateliers et aux recrutements des usagers
- 6 ateliers de 3h30 seront réalisés
- 6 émissions seront enregistrées (4 heures par émission)
- 6 séances de montage d'une durée moyenne de 3 heures seront effectuées
- 6 émissions d'1h30 chacune seront finalement diffusées

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention)

Calendrier provisoire (à aménager après consultation des partenaires) : par exemple plusieurs émissions pourront être réalisées sur le festival du 17 au 26 juin 2016

Du 15 novembre au 15 janvier : organisation des rencontres avec les différents partenaires du projet

2ème semaine de janvier : annonce émission sur l'antenne de CFM et début du recrutement des usagers

2ème semaine de février : Atelier 1

4ème semaine de février : Emission 1

4ème semaine de février : Montage Emission 1

4ème semaine de février : Diffusion Emission 1

2ème semaine d'avril : Atelier 2

4ème semaine d'avril: Emission 2

4ème semaine d'avril : Montage émission 2

4ème semaine d'avril : Diffusion émission 2

2ème semaine de juin : Atelier 3

4ème semaine de juin : Emission 3

4ème semaine de juin : Montage Emission 3

4ème semaine de juin : Diffusion Emission 3

2ème semaine d'octobre : Atelier 4

4ème semaine d'octobre : Emission 4

4ème semaine d'octobre : Montage Emission 4

4ème semaine d'octobre : Diffusion Emission 4

2ème semaine de novembre : Atelier 5

4ème semaine de novembre : Emission 5

4ème semaine de novembre : Montage Emission 5

4ème semaine de novembre : Diffusion Emission 5

1ère semaine de décembre : Atelier 6

4ème semaine de décembre: Emission 6

4ème semaine de décembre : Montage Emission 6

4ème semaine de décembre : Diffusion Emission 6

A ce calendrier correspondant à 12 dates, viendra s'ajouter 16 autres dates calées sur les mercredis entre le mois de février 2017 et de décembre 2017.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac
<i>services de l'état</i>	ACSE
<i>Autres partenaires</i>	L'association du Conseil Citoyens, le Centre Social du Sarlac, la Mission Locale, Le Pij, Moissac Animation Jeunes (MAJ) – Les porteurs de projet « Contrat ville »

Pilier :

COHESION SOCIALE

Intitulé du projet : Améliorer l'accès aux droits et faciliter les démarches administratives

Porteur du projet : Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action :

<i>Thématiques</i>	<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> COHESION SOCIALE <input type="checkbox"/> EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE <input type="checkbox"/> CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Améliorer l'accès aux droits et faciliter les démarches administratives et sociales des publics le plus fragiles, issus des quartiers prioritaires. Lutter contre les discriminations, notamment celles faites aux femmes..

Objectif quantitatif :

Accompagner 80 personnes dont : 2 étudiant(e)s, 25 personnes actives, 15 personnes inactives, 38 personnes en recherche d'emploi

Contenu et déroulement :

L'amélioration de l'accès au droit et l'aide aux démarches administratives et sociales sont réalisés à travers des permanences bimensuelles à Moissac :

- Lors d'entretiens d'informations juridiques actualisées et d'aide aux démarches (aide à la correspondance administrative, lecture pédagogique des courriers et dossiers).
- Par des accompagnements physiques auprès des institutions et structures locales car une des juristes est aussi médiatrice interculturelle et maîtrise l'arabe

Temps d'intervention en heures et en jours :

2 permanences par mois soit 1 jour par mois (soit 72h d'interface avec le public).

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Du 01 janvier au 31 décembre 2017 (les 1ers et 3èmes jeudi de chaque mois de 9h à 12h)

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac – travailleurs sociaux du département et de la ville, CAF
<i>services de l'état</i>	DDCSPP, DDDFE, Pôle Emploi
<i>Autres partenaires</i>	Associations locales

CULTURE DU CŒUR

Thématiques:

COHESION SOCIALE

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Lutte contre l'exclusion par l'accès à la culture, au sport et aux loisirs

Porteur du projet : Marie Ange Dilis

Prestataires extérieurs associés : 9 structures sociales, 52 partenaires culturelles de sport et de loisirs, un musicien professionnel, une photographe professionnelle, une tailleuse de pierre, médiateurs culturels

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
X SARLAC X CENTRE VILLE	X SARLAC XCENTRE VILLE

Objectif général :

Lutter contre l'exclusion des personnes en situation de précarité économique et sociale grâce à la culture, au sport et aux loisirs

Objectif quantitatif :

Nous ne travaillons pas directement avec les publics mais avec les travailleurs sociaux. 9 relais sociaux partenaires sont présents sur le territoire contrat de ville de Moissac. Ceux-ci accueillent environ 1000 personnes qui ont donc la possibilité de bénéficier de l'action de Cultures du Cœur.

Contenu et déroulement :

L'action se déroule sur **l'année civile 2017**.

Cultures du Cœur se donne pour mission d'apporter des outils de médiation culturelle aux travailleurs sociaux afin de contribuer à la réinsertion de leur public. Aussi l'action de l'association consiste à :

- **Mettre à disposition des invitations collectées** auprès des 52 structures culturelles partenaires. Depuis janvier 2016, 1915 invitations ont ainsi été mises à disposition des relais sociaux adhérents dont **17 % ont été réservées par des structures sociales de Moissac**.

Cultures du Cœur met également en œuvre **des actions de médiation** à l'attention des publics fragilisés :

- **Visite-découvertes accompagnées d'ateliers**
- **Ateliers rencontre avec les publics pour les sensibiliser à l'offre culturelle de Cultures du Cœur 82**
- **Ateliers de créations musicales**
- **Projets de photographies et de rencontres sportives à l'échelle régionale**
- **Formations à l'attention des travailleurs sociaux traitant de la médiation culturelle**

Temps d'intervention en heures et en jours :

La chargée de développement (CAE 26h hebdo) consacre environ 300h au projet par an pour l'action soit 3,5 jours par mois sur les 15 jours travaillés par mois

La personne en service civique (24h hebdo) consacre environ 100h au projet pendant 8 mois soit 1 jour par mois sur les 15 jours travaillés par mois

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Sur l'année civile 2017

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Maire de Moissac, Conseil départemental de Tarn et Garonne, Conseil régional de Midi Pyrénées
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	CAF

ENTENTE FOOT

Thématiques:

COHESION SOCIALE

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : A partir du football, intégration sportive et sociale des jeunes étrangers, permettre à des jeunes français ou étrangers venant souvent de l'Afrique ou des pays de l'Est, de s'intégrer dans une société démocratique.

Porteur du projet :

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

Le club, l'équipe et la vie démocratique :

- Favoriser l'insertion sociale des jeunes 13/15 ans (filles et garçons), notamment des jeunes issus de l'immigration,

- Repérer les difficultés pour déboucher sur un suivi individualisé en accord avec les familles et les professionnels concernés

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Intégration sportive et sociale par le football

Lutte contre toute forme de violence et de discrimination

Objectif quantitatif :

Jeunes filles ou garçons 13/15 ans

20 jeunes par âge

Contenu et déroulement :

Action réalisée sur le territoire de la Communauté de Communes Terres de Confluences, notamment auprès des jeunes issus des 2 QPV de Moissac

Recrutement d'un jeune en contrat d'avenir + un temps d'encadrant

Temps d'intervention en heures et en jours :

Temps sportif + compétitions

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Durée du contrat de ville

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Communauté de communes Terres de Confluences, Mairie de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	CNDS, ligue de l'enseignement, district football

EPICE 82

PILIER :

- COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Permanence d'accueil et d'accompagnement de proximité pour les adolescents, adultes et leur famille, consommateurs de substances psychoactives habitant les quartiers centre ville de Moissac et du Sarlac.

Porteur du projet : EPICE 82

Prestataires extérieurs associés : CHIC, CSAPA Hospitalier, Maison des Adolescents, Maison de l'Emploi et de la Solidarité, Consultation Jeunes Consommateurs

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
X SARLAC X CENTRE VILLE	X SARLAC X CENTRE VILLE

Objectif général :

Prévenir les conduites à risques et notamment les conduites addictives pour les adolescents, jeunes adultes, adultes et leur famille vivant sur les territoires prioritaires de la politique de la ville, notamment les quartiers centre ville et du Sarlac.

Objectif quantitatif :

Accompagner 30 jeunes dans le cadre d'entretiens individuels,
Accompagner 10 familles dans le cadre d'entretiens individuels et sur des temps collectifs.

Contenu et déroulement :

L'association EPICE 82 propose d'animer une permanence d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes et leur famille à raison de deux demi-journées par semaine, les lundi et vendredi après-midi.

Des actions de prévention et de sensibilisation seront mises en place auprès des acteurs locaux intervenant sur le territoire.

Temps d'intervention en heures et en jours :

200 h d'intervention soit 140 h de présence éducative

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Les lundi et mercredi de 14 h à 18 h, à la Maison de l'Emploi et de la Solidarité et tout au long de l'année dans le cadre d'actions de prévention ou de formation

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Communauté des communes de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	Maison des Adolescents, CHIC, CSAPA hospitalier

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

PILIER :

- COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Eduquer au et par le numérique pour une citoyenneté active

Porteur du projet : Porteur : la Ligue de l'enseignement

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Eduquer au et par le numérique pour une citoyenneté active : des nouvelles technologies au service du vivre ensemble.

Objectif quantitatif :

Former 15 professionnels-le-s de l'animation périscolaire par module soit un total de 45 personnes en cumulé (mixité âge, sexe, lieu de résidence)

Contenu et déroulement :

Tronc commun : enjeux sociétaux du numérique, vie intime et vie publique, numérique et diffusion des stéréotypes.

Module spécifique 1 : programmation et robotique, coding et jeux vidéos

Module spécifique 2 : création, arts visuels et culture des images (vidéo, photo...)

Module spécifique 3 : s'exprimer, s'informer, informer avec les médias sociaux. (création et diffusion d'un blog, webradio...)

Temps d'intervention en heures et en jours :

Tronc commun : (7h30) X2 chaque journée spécifique comprendre un volume horaire de 7h30 soit un volume horaire total de 37,5h. Ces temps pourront être découpés en demi-journée ou en atelier en fonction des spécificités du service.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Ce type d'action nécessite une organisation sur les rythmes scolaires. Nous organiserons le calendrier sur la période mai-juin et septembre-décembre. (5jours entiers ou 10 demi-journées ou 15 ateliers de 2h30) en fonction de la réponse à cet appel à projet

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Service enfance et jeunesse Ville de Moissac
<i>services de l'état</i>	
<i>Autres partenaires</i>	Les Francas

MAJ – Autonome face à l'e-administration

- PILIER :
- COHÉSION SOCIALE
 - CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
 - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 - PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Autonome

Porteur du projet : MAJ – service Point Information Jeunesse

Prestataires extérieurs associés : Caf, CPAM, MSA, Trésor Public – CMS, CCAS, Centre Social, Espace et Vie pour l'orientation des publics repérés, Pôle Emploi etc.

De plus en plus de dossiers administratifs se font par voie dématérialisée. Les ateliers e-démarches proposent une présentation et un accompagnement à l'utilisation des sites incontournables en matière de démarches administratives. Leur objectif est d'amener les personnes les plus éloignées des NTIC à effectuer leurs démarches en autonomie.

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
✓ SARLAC	✓ SARLAC
✓ CENTRE VILLE	✓ <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général : L'objectif des ateliers est de permettre aux usagers d'effectuer, à terme, leurs e-démarches en autonomie

Objectif quantitatif : 30 personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la Ville – notamment les seniors et les Femmes allophones

Contenu et déroulement :

Ateliers collectifs dans lesquels les personnes apprendront à utiliser Internet pour, à terme, effectuer en autonomie leurs e-démarches :

- **E-démarches mobilité :** chercher un itinéraire, utiliser les transports en communs (vérifier des horaires, acheter un billet, créer un tajet,...)
- **E-démarches administratives :** créer et utiliser son espace personnel sur la CAF, la MSA, la CPAM. Comment prendre rendez-vous dans une administration ?, Effectuer une demande de logement social en ligne,...
- **E-démarches vie pratique :** utiliser un site de traduction, utiliser un agenda électronique,...
- **E-démarche communication :** créer sa boîte mail et l'utiliser, utiliser skype,...

Temps d'intervention en heures et en jours :

- 2h par semaine pour la préparation des ateliers (création de supports pédagogiques, veille documentaire et mise à jour)
- 4h d'atelier par semaine (installation, animation et rangement de l'atelier)
- 21 heures de coordination soit 3 jours

Total de 261 heures équivalent à 37 jours

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

2 ateliers par semaine entre janvier et décembre 2017.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP – Politique de la Ville
<i>Autres partenaires</i>	CCAS, MSA, Centre social, CPAM, Trésor Public, Pôle Emploi etc.

MAJ – Je fais mes devoirs dans de bonnes conditions

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Etudier dans de bonnes conditions

Porteur du projet : Moissac Animation Jeunes

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

Nous voulons offrir aux collégiens et lycéens issus des quartiers prioritaires les conditions favorables pour pouvoir étudier en dehors des temps scolaires avec la présence d'un référent adulte.

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC	✓ SARLAC
<input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	✓ CENTRE VILLE

Objectif général :

Favoriser l'égalité des chances des collégiens et lycéens en matière de réussite scolaire par la mise en œuvre de conditions décentes pour qu'ils puissent étudier en dehors des temps scolaires.

Objectif quantitatif :

Une centaine de collégiens et lycéens issus des quartiers prioritaires

Contenu et déroulement :

Mise à disposition régulière de locaux équipés et d'animateurs pour assister les jeunes dans leurs devoirs scolaires ou leurs travaux de révisions.

Organisation de cours de soutien en faisant appel au bénévolat (professeurs en exercice ou à la retraite) ou à des prestataires.

Temps d'intervention en heures et en jours :

700 heures soit 100 jours

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Mercredis après-midi – samedis – temps péri-scolaire – vacances scolaires – jours fériés

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Municipalité de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP82
<i>Autres partenaires</i>	FCPE

LA MAISON DES ADOS

PILIER :
x COHESION SOCIALE
EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
PREVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Espace d'accueil et d'écoute pour les jeunes et les parents à Moissac
Porteur du projet : Maison des Adolescents
Prestataires extérieurs associés : MAJ, Centre Social CAF, FCPE, CMP

Lieu du projet	Origine du Public (type de population et nombre)
x SARLAC x CENTRE VILLE	x SARLAC x CENTRE VILLE

Objectif général :

Cette action permet à la maison des ados d'élargir son champ d'intervention à travers la délocalisation de permanences et au public d'être reçu sur Moissac et non plus seulement sur Montauban. Différents lieux pour les jeunes et les parents existent sur ces territoires (MAJ, Centres sociaux, PIJ, centre culturel, FCPE, CMP...) proposant chacun des activités spécifiques (loisirs, aide à l'emploi/insertion, suivi médico-psychologique...). Alors que l'adolescence est parfois un moment difficile à traverser pour le jeune lui-même mais aussi pour leur entourage, proposer un espace d'accueil et d'écoute généraliste sur la ville qui leur soit dédié, pourra aider les jeunes et les familles à oser parler de leurs difficultés, de leurs inquiétudes et de leurs questionnements avec des professionnels formés à ces problématiques dans un lieu moins stigmatisant ou spécialisé. En liant avec les structures et les dispositifs présents sur le territoire, il s'agira d'accompagner les jeunes et les parents vers des orientations adaptées à leurs besoins et leurs attentes.

Il s'agira par ailleurs d'inscrire cette action et ces permanences d'accueil dans le paysage local impliquant un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs locaux et le rattachement à l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Ados

Objectif quantitatif :

Mise en place de 2 temps de permanences d'accueil sur Moissac : le mercredi après-midi, et le jeudi après-midi où le public sera reçu par la chargée de projet de » la MDA, avec la possibilité pour le CMP de recevoir également des jeunes le mercredi après-midi, en lien avec la MDA.

La 1^{ère} année nous envisageons l'accueil d'une centaine de personnes (jeunes et parents)

Contenu et déroulement :

- Développement de 2 permanences d'accueil et d'écoute généraliste pour els jeunes et pour les parents en difficulté sur la ville de Moissac
- Participation à l'animation d'actions de prévention, de soirées débats, de formation sur les problématiques adolescentes sur le territoire
- Inscription dans un travail de partenariat et de coordination avec les acteurs locaux (groupe de travail, réunions de coordination, montage d'actions communes ...)
- Lien avec l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Ados pour le développement de cet accueil sur le territoire (réunion équipe, formation, analyse de situation ...).

Il s'agit de pouvoir construire cette action avec les partenaires locaux pour répondre au mieux aux besoins des jeunes en termes de santé (mal-être, souffrance, alimentation), de conduites à risque (consommation, violence ...), d'insertion (risque d'exclusion, de déscolarisation ...), de citoyenneté (accompagnement de projet, engagement ...).

Temps d'intervention en heures et en jours :

Accueil et accompagnement du public (330h), travail de coordination au niveau local (150h), réunions cliniques (60 h), suivi et évaluation de l'action (30h), communication, déplacements sur site (30h)

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

L'action sera mise en place tout au long de l'année 2017.

Accueil du public dans le cadre de la permanence : mercredi de 14h à 18h30 à MAJ et jeudi de 15h30 à 18h30 au centre social

Participation à la réunion d'équipe à la MDA : vendredi de 10h à 12h30

Participation aux réunions locales et rencontre avec les acteurs locaux : selon les besoins

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

collectivités territoriales	Ville de Moissac, Conseil Départemental
services de l'état	DDCSPP
Autres partenaires	CAF, MSA, ARS, EPICE 82, Centre hospitalier de Montauban et de Moissac/Castelsarrasin, FCPE, MAJ, Centre social CAF, CMP, CCAS, Mission locale, collèges, lycées...

MOISSAC CULTURE VIBRATION

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Action culturelle et mémoire des Moissagais

Porteur du projet : Moissac-Culture -Vibrations

Prestataires extérieurs associés : Mouss et Hakim Origine Contrôlées

Mise en œuvre d'une démarche consistant à aller à la rencontre de **la population des quartiers prioritaires**. Actions de sensibilisation et de présentation du projet **auprès des habitants des quartiers** et présentation des artistes accompagnants.

Identification de **personnes ressources** permettant d'établir le lien avec les habitants des quartiers, qui seront « locomotive » et feront circuler les informations

Travail de Mémoire autour **des fils et filles de l'Exil** Par des rencontres entre différents intervenants et différentes actions

Travail auprès des élèves des **écoles des quartiers** prioritaire.

Les différentes actions

Expo, projection de film, danse, Fête de la musique, Bal occitan

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ SARLAC ■ CENTRE VILLE 	<ul style="list-style-type: none"> ■ SARLAC ■ CENTRE VILLE

Objectif général :

Lutter contre toute forme d'enfermement et de rejet de l'Autre

Favoriser les liens entre des habitants de différentes origines et générations et différents quartiers.

Favoriser l'implication des habitants dans la vie culturelle locale

Objectif quantitatif :

Tout public, le projet concerne les hommes comme les femmes, les collèges et les Lycéens et les écoles primaires.

Contenu et déroulement :

Centre Social aide au diagnostic et au rapprochement de la population

L'établissement scolaire, pour relayer les informations et créer une dynamique émanant des plus jeunes.

Le **Tactikollectif** pour créer une émulation et travailler sur le projet final, la Chorale Populaire et le concert du 21 juin.

Temps d'intervention en heures et en jours :

Non défini

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

De décembre 2016 à février 2017 & de mars à juin 2017

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac
<i>services de l'état</i>	Préfecture- Politique de la Ville
<i>Autres partenaires</i>	

MOISSAC JUDO

PILIER :

- COHESION SOCIALE**
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

THEMATIQUES :

- L'égalité entre les hommes et les femmes
- La lutte contre les discriminations
- La jeunesse
- La lutte contre la radicalisation

Intitulé du projet : Le judo au service de la cohésion sociale et de la lutte contre toutes les inégalités et la lutte contre la radicalisation

Porteur du projet : Association **MOISSAC JUDO**

Prestataires extérieurs associés : Ville de Moissac, Foyer Educatif, Education Nationale

Favoriser l'accès pour tous à une activité physique porteuse des valeurs de la République : hommes, femmes, multicultures....

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Pilier Cohésion sociale.

Promouvoir l'implication des filles par une pratique mixte et un tarif dégressif.

Répondre aux besoins d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement constitutifs de l'homme et fondateurs de la cohésion sociale dans un processus de lutte contre la radicalisation et les replis identitaires.

Objectif quantitatif :

Proposer des tarifs abordables aux publics défavorisés des quartiers ciblés « politique de la ville » et s'adapter aux besoins exprimés par les familles : licence gratuite, baisse spécifique de cotisation pour tous les publics cible
Fournir l'équipement nécessaire à la pratique (kimonos, entretien et tapis) aux familles en difficulté

Contenu et déroulement :

Ouvrir l'activité à tous, tant au niveau du loisir que de la compétition ou d'un entretien de la santé. 2 fois par semaine, 10 mois par an. Mixité de tous les publics.

Temps d'intervention en heures et en jours :

Tous les jours de la semaine sauf le jeudi (et le dimanche est dédié aux compétitions). 2 heures par adhérents.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Les Horaires

Lundi	20:30 - 22:00	Ju-Jitsu - 15 ans et +	Bernard LEMOZY Patrick HOSPITALIER
Mardi	17:30 - 18:30	Judo - Poussins (8/9 ans)	Sébastien FONTANIE
	18:30 - 19:30	Judo - Benjamins (10/11 ans)	Sébastien FONTANIE
	19:30 - 21:00	Judo - Adultes débutants	Alain LABOULFIE
Mercredi	14:30 - 15:30	Judo - Baby judo (4/5 ans)	Sébastien FONTANIE
	15:45 - 16:45	Judo - Mini poussins (6/7 ans)	Sébastien FONTANIE
	17:00 - 18:30	Judo - Compétition	Sébastien FONTANIE
	19:30 - 21:00	Ju-Jitsu - 15 ans et +	Bernard LEMOZY Patrick HOSPITALIER
Vendredi	17:30 - 18:30	Judo - Poussins (8/9 ans)	Sébastien FONTANIE
	18:30 - 19:30	Judo - Benjamins (10/11 ans)	Sébastien FONTANIE
	19:30 - 21:00	Judo - minimes et plus	Alain LABOULFIE
Samedi	10:00 - 11:00	Judo - Baby judo (4/5 ans)	Sébastien FONTANIE Nicolas BARET
	11:00 - 12:00	Judo - Mini poussins (6/7 ans)	Sébastien FONTANIE Nicolas BARET

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de MOISSAC - CCAS
<i>services de l'état</i>	DDCSPP Politique de la Ville
<i>Autres partenaires</i>	Education Nationale et partenaires privés (sponsors)

MOISSAC SOLIDARITE – Maraudes Sociales

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Médiation sociale à Moissac

Porteur du projet : Moissac Solidarité

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

- ✓ Lutter contre l'isolement et rompre les barrières institutionnelles (Pilier Cohésion sociale)
- ✓ Développer un cadre de vie plus serein (Pilier cadre de vie)
- ✓ Faciliter l'insertion socio-professionnelle des personnes isolées (Pilier emploi)

Objectif quantitatif :

90 personnes issues des quartiers prioritaires de la commune.

Contenu et déroulement :

Les maraudes se feront à raison de 4 jours par semaine (rythme adapté en fonction des besoins, et moments de la journée flexibles). L'éducateur de rue en charge des maraudes se déplacera en vélo dans les différents quartiers de la ville et établira des liens progressifs avec les personnes rencontrées. Identifié au sein des différents quartiers, différents temps se mettront en place :

1. Temps du contact et de l'accroche : cette première étape est essentielle et nécessitera une présence régulière et répétée afin de permettre aux populations d'établir un contact avec l'éducateur de rue. Des personnes ressources (chef de famille, personnes bilingues...etc.) seront identifiées afin de faciliter ces premiers contacts.
2. Sollicitation de l'éducateur de rue : à tout moment, toute personne présente sur l'espace public pourra, s'il le souhaite solliciter le professionnel pour différentes démarches (accompagnement vers l'institution, lecture de documents administratifs)
3. Relais sur la halte de jour : l'éducateur spécialisé, lorsqu'il l'estimera adéquat et opportun, pourra accompagner ou orienter les personnes rencontrées sur la halte de jour (pour des besoins plus spécifiques : accompagnement social approfondi, consultations médicales, interprétariat téléphonique ou écrit domiciliation, activités...etc.)
4. Sollicitation de l'éducateur de rue par les partenaires sociaux de la ville : à tout moment, et via l'équipe sociale, les partenaires auront la possibilité de solliciter l'éducateur pour un relais particulier sur une problématique spécifique.

Temps d'intervention en heures et en jours :

Maraudes sociale : 4 jours par semaine

Relais social halte de jour : 7 jours par semaine

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Maraudes sociale : à définir selon les besoins (jour/nuit/WE)

Relais social halte de jour : de 10h à 16h en semaine et de 10h à 15h le WE.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac et Communauté de Communes Terre de Confluences
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	CCAS, CMS, Centre social, MAJ, Croix rouge, restos du Cœur, Epice 82, CLSPD

PLANNING FAMILIAL

PILIER :

- COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : PERMANENCES DECENTRALISEES ET ACTIONS DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Porteur du projet : PLANNING FAMILIAL DE TARN ET GARONNE

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Développer et animer des actions de prévention et de réduction des risques, d'éducation à la vie affective et sexuelle
 Lutte contre les inégalités d'accès à la santé sexuelle et reproductive
 Lutter contre l'homophobie et les violences de genre

Objectif quantitatif :

150 personnes

Contenu et déroulement :

Entretiens individuels pour l'hôpital de Moissac
 Entretiens individuels à la Maison de l'emploi et de la solidarité avec possibilité d'animer des groupes de parole (parentalité, santé des femmes...)
 Actions collectives dans les écoles, les collèges et les lycées

Temps d'intervention en heures et en jours :

Dans les écoles, les collèges et les lycées : à la demande des établissements
 Chaque 2^{ème} mercredi du mois à l'hôpital de Moissac
 Permanence mensuelle à la Maison de l'emploi et de la solidarité : jour à définir

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Permanences de 3heures : de 14h à 17h
 Animation de 2 heures

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac, CLSPD
<i>services de l'état</i>	Education Nationale, Hôpital de Moissac
<i>Autres partenaires</i>	

UFOLEP – Le sport vecteur de cohésion sociale

PILIER :

- COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : « Le sport vecteur de Cohésion Sociale »

Porteur du projet : UFOLEP 82

Prestataires extérieurs associés : Educateurs sportifs, clubs Ufolépiens

Description synthétique de l'action

Le projet repose sur le pilier Cohésion Sociale du Contrat de Ville sur les thématiques transversales, égalité hommes, femmes et la jeunesse. L'objet est de co-construire avec et pour les habitants des quartiers prioritaires de la ville de Moissac et les partenaires sociaux des manifestations sportives et culturelles ayant pour objectif la rencontre entre les enfants et les adultes. Notre fédération compte en son sein des associations sportives susceptibles d'intervenir auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes) sur des activités diverses et variées. Le projet pourra donc s'étendre sur plusieurs disciplines en fonction des besoins repérés par nous-mêmes ou nos structures partenaires. Nous pourrions ainsi nous adapter aux contraintes rencontrées en fonction des différents publics ciblés par nos actions en proposant différentes formules. Nous nous servirons des APLS (Activités Physique de Loisir Sportif) comme facteur d'échange et d'intégration par catégories d'âge et entre les différentes générations..

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ SARLAC ■ CENTRE VILLE 	<ul style="list-style-type: none"> ■ SARLAC : public intergénérationnel-25 personnes ■ CENTRE VILLE : public intergénérationnel-25 personnes

Objectif général :

- Construire des actions collectives,
- Mobiliser les familles autour d'actions sportives, éducatives et culturelles,
- Construire par le biais du sport des actions favorisant la relation parents/enfants,
- Permettre par le biais du sport un levier de citoyenneté et d'insertion,
- Organiser des manifestations sportives pour un public enfants/parents,
- Informer, renseigner les familles sur les évolutions de l'action,
- Renforcer la démocratie et la participation des habitants.

Objectif quantitatif :

- Mailler le territoire avec les différents partenaires d'actions en faveur des familles des territoires intégrés à la géographie prioritaires du contrat de ville : 50 personnes

Contenu et déroulement :

L'idée est de proposer à travers des activités sportives type randonnées pédestre, jeu de piste, vélo, de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la ville, de son quartier. Ce projet étant réalisé en collaboration les conseils citoyens du centre ville et du Sarlac, relais incontournables pour mobiliser les publics, l'on pourra envisager différentes scénarios, la mise en place d'ateliers de gymnastique, de tournois inter- quartiers. Le programme sera construit avec les partenaires et les habitants, adultes et jeunes.

Temps d'intervention en heures et en jours :

- Le temps du délégué UFOLEP sur la préparation des interventions et la mise en place du projet, et réunions partenariales : 80h
- L'intervention du délégué sur certaines activités : 20h
- Le temps des frais de déplacement : 60h
- Le temps d'animation des différents ateliers : 60h

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

L'action se déroule sur un an, pour 2017 c'est en cours de construction avec les partenaires, en 2016 nous étions sur des séances de 1h30 les vendredi soirs et sur des séances de 2h pendant les vacances scolaires

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Moissac
<i>services de l'état</i>	CGET
<i>Autres partenaires</i>	Les conseils citoyens, ALAE ville de Moissac, le CCAS de Moissac, le CIDFF, les centres sociaux, les partenaires sociaux, des associations culturelles, les associations sportives, la Fédération nationale UFOLEP, le réseau départemental UFOLEP 82.

L'UNION SUCREE

PILIER :

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : **Cuisines d'ici et d'ailleurs**

Porteur du projet : Association « Union Sucrée »

Apprentissage à une alimentation saine et équilibrée, sans trop dépenser, avec des plats du monde suggérés et réalisés par des femmes inactives des 2 quartiers Politique de la ville. Insertion sociale par le biais de la cuisine dans un souci de mixité de la population et de rencontre interculturelle entre les citoyens.

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Développement d'axe de réflexions autour d'ateliers cuisine :

1. Recherche d'un équilibre nutritionnel dans les recettes élaborées en communauté
2. Appréhension de la notion d'intérêt économique dans le respect du budget alloué et la notion d'hygiène (chaîne du froid)
3. Réalisation de fiches techniques des recettes et travail d'illustration afin de pallier au handicap linguistique des membres du groupe dans un souci d'accessibilité et de cohésion sociale
4. Final par un banquet de rue, réalisé par les participantes, ouvert aux hommes et aux enfants, aux partenaires et habitants du quartier

Objectif quantitatif :

14 femmes des 2 quartiers prioritaires

Contenu et déroulement :

Préparation et réalisation de plats d'ici et d'ailleurs 3heures par semaine, durant 12 semaines.

Evaluation des ingrédients nécessaires à l'élaboration de la recette, mise en place de l'espace de travail, répartition des tâches, préparation, réalisation, rangement, nettoyage, etc...

Réalisation d'un évènement : Banquet de Rue ouvert aux hommes, aux enfants, partenaires et habitants des quartiers prioritaires la dernière semaine

Temps d'intervention en heures et en jours :

1 après-midi par semaine le jeudi

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

2ème trimestre 2017 : Avril – Mai - Juin

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac
<i>services de l'état</i>	CGET
<i>Autres partenaires</i>	

2 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

ADIE

- Accompagnement et financement des porteurs de projet issus d'un quartier prioritaire / soutien financier à la mobilité Page 24

AFTRAM

- Formation linguistique pour favoriser l'employabilité Page 25

CIDFF

- Accompagnement vers l'insertion professionnelle des femmes Page 26

DLA Midi-Pyrénées Actives

- Dispositif Local d'Accompagnement des structures de l'Economie Sociale et Solidaire Page 27

INSTEP

- Ateliers savoir de base Page 28

MAJ

- Jeunes des quartiers et citoyen engagé Page 29
- E-employabilité Page 30
- Réparons ensemble ! e-clinique Page 31
- E-commerce de proximité Page 32

MISSION LOCALE

- Favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun et à l'emploi pour les jeunes déscolarisés et en difficultés d'insertion sociale Page 33

MONTAUBAN SERVICES

- Plateforme solidaire d'aide à la mobilité Page 34

ADIE

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Accompagnement et financement des porteurs de projet issus d'un quartier prioritaire / soutien financier à la mobilité

Porteur du projet : Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Prestataires extérieurs associés : Montauban Services

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Promouvoir le microcrédit accompagné comme outil d'insertion dans le cadre d'une création d'entreprise ou d'une recherche / maintien dans l'emploi.

Objectif quantitatif :

- 2 ateliers sur la mobilité, le financement de 2 habitants d'un quartier prioritaire.
- 1 atelier sur le parcours de création/financement, le financement de 2 habitants d'un quartier prioritaire.
- l'accueil au total de 20 habitants.

Contenu et déroulement :

1) L'accueil, le financement et l'accompagnement de créateurs d'entreprise :

- A) Mise en place d'un atelier « Parcours de création et financement » en partenariat avec Pôle Emploi.
- B) Des accueils individualisés.
- C) des financements en direct, et sans intermédiaire, permettant de couvrir les besoins des créateurs d'entreprise jusqu'à 10000 euros: microcrédit, prêt d'honneur complémentaire (jusqu'à 5000€).
- D) un ensemble de services d'accompagnement renforcé.

2) L'accueil et le financement de chômeurs ou salariés précaires ayant une problématique de mobilité:

- A) Mise en place de 2 ateliers mobilité en partenariat avec Montauban Services et Pôle Emploi. Lieu :Moissac Animation Jeunes.
- B) Des accueils individualisés.
- C) des financements en direct (jusqu'à 5000 euros), et sans intermédiaire, permettant aux bénéficiaires de trouver un emploi ou de ne pas perdre leur emploi (en s'achetant une voiture, en finançant le permis, ...).

Temps d'intervention en heures et en jours :

Tout au long de l'année pour l'étude des financements.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

L'action se déroule tout au long de l'année 2017. Les dates des ateliers ne sont pas encore fixées.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Conseil Régional, Conseil Départemental
<i>services de l'état</i>	Politique de la Ville
<i>Autres partenaires</i>	Moissac Animation Jeunes, Montauban Services , Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, Banque Populaire Occitane, Pôle Emploi, BGE, Créact'up, CCI, CMA

AFTRAM

- COHESION SOCIALE
 CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
 EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 PREVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : **Formation Linguistique pour favoriser l'employabilité**

Porteur du projet : **AFTRAM**

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action :

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC
<input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Acquisition de la langue française pour un meilleur développement social et économique des personnes en grande difficulté non bénéficiaires des marchés OFII.

Lutte contre l'illettrisme. Favoriser l'intégration et l'employabilité des publics défavorisés par l'apprentissage de la langue.

Objectif quantitatif :

50 personnes qui pourront renouveler au maximum 2 fois leur formation soit 300 heures dans l'année. Entrées et sorties permanentes tout au long de l'année.

Contenu et déroulement :

Accueil individualisé des personnes avec une évaluation du niveau de français (oral et écrit). Définition des objectifs en rapport avec le projet professionnel. Orientation dans un groupe de niveau. Prescription de 100 heures. Evaluation intermédiaire à mi-parcours. Recadrage de la formation. Evaluation Finale. Renouvellement de la formation ou fin de parcours.

Temps d'intervention en heures et en jours :

50 personnes avec un parcours de 100h : 5000 heures de formation minimum.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	

CIDFF

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
 CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
 EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Accompagnement des femmes vers l'insertion professionnelle

Porteur du projet : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action :

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE DE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE DE VILLE

Objectif général :

Accompagner dans la durée les femmes dans leur démarche d'accès à l'emploi et à l'insertion sociale. Cet accompagnement a pour objectif de favoriser l'élaboration d'un projet professionnel qui prenne en considération la globalité de la situation du bénéficiaire de l'action.

Objectif quantitatif :

15 femmes issues des zones ciblées par la politique de la ville

Contenu et déroulement :

Les bénéficiaires sont reçues en entretien individuel. Dans un premier temps, il s'agit de faire un bilan de leur situation professionnelle et personnelle. Ensuite, il faut repérer les atouts et freins afin de les intégrer dans ce travail. Cet accompagnement prendra donc en considération la situation globale de la personne et ce, afin d'élaborer un projet professionnel cohérent, réaliste qui s'inscrit dans la durée. Les femmes seront reçues en entretien individuel, à une fréquence qui soit en cohérence avec leur projet mais aussi leur situation personnelle.

Des temps collectifs pourront être proposés aux bénéficiaires de cette action (sur la mixité des métiers, l'articulation des temps de vie, l'égalité entre les hommes et les femmes).

Temps d'intervention en heures et en jours :

2 demi journées dans le mois minimum car selon les situations, on peut recevoir ces personnes au siège de Montauban ou bien décider d'une présence exceptionnelle au sein de la permanence de Moissac.

En comptant ce temps de face à face, de collectif, d'évaluation, de bilan, le temps dédié à cette action est de 15 jours soit 112.5 heures de travail (dont 78 heures d'interface avec le public).

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 (les 1ers lundis du mois et une autre demi journée à déterminer)

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac – Travailleurs sociaux du département et de la ville, CAF
<i>services de l'état</i>	DDCSPP, DDDFE, Pôle Emploi
<i>Autres partenaires</i>	Associations locales, Structures de l'insertion professionnelle

DLA

PILIER :

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT – D.L.A. 82

Porteur du projet : MIDI PYRENEES ACTIVES

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général : Accompagnement des structures de l'Economie Sociale et Solidaire dans la création, la consolidation, le développement de l'emploi, l'amélioration de la qualité de l'emploi, par le renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet et du développement du territoire.

Objectif quantitatif : 4 jours d'accompagnement individuel et/ou collectif (6 structures maximum par session)

Contenu et déroulement : Depuis 2011, l'association A2P devenue MIDI PYRENEES ACTIVES intervient en Tarn et Garonne dans le cadre du D.L.A., créé et financé par l'Etat et la C.D.C. avec le soutien du Fonds Social Européen, en Tarn-et- afin d'aider les structures employeuses de l'E.S.S. dans le développement et la consolidation de leurs activités et de leurs emplois, en lien avec les besoins des territoires.

Le DLA 82 apportera une attention toute particulière aux structures associatives employeuses qui développent des activités sur les quartiers et axes prioritaires du cahier des charges 2017 de l'Appel à Projets Politique de la Ville de MOISSAC. Il favorisera autant que faire se peut, un travail entre les structures et leurs partenaires, en particulier financiers, et les aidera à mener une réflexion stratégique sur l'évolution de leurs activités et de leurs financements au plus proche du contexte territorial. MIDI PYRENEES ACTIVES s'attachera à transférer aux structures concernées, les outils nécessaires à la valorisation et l'évaluation de leurs actions, et ce dans le cadre d'accompagnements individuels ou collectifs. Pour chaque action engagée, une attention particulière est portée à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la jeunesse, de la lutte contre toutes les formes de discrimination. Les accompagnements seront construits en concertation avec les bénéficiaires afin de préserver l'articulation vie privée/vie professionnelle : horaires adaptés, actions collectives programmées et réalisées en proximité, au sein de la Maison de l'Emploi à MOISSAC ou de toute autre structure. Les accompagnements individuels se dérouleront au sein de l'association. Les diverses actions engagées sont auparavant présentées en Comité d'Appui du D.L.A. auquel sont invités à siéger les services de la Politique de la Ville de MOISSAC et de l'Etat.

Temps d'intervention en heures et en jours : 4 journées de 7 h

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) : sont établis en concertation avec les associations bénéficiaires.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Elus et techniciens de la Ville de MOISSAC, Conseil Départemental, PETR Garonne Gascogne Quercy, Région OCCITANIE
<i>services de l'état</i>	U.T. DIRECCTE 82, DDCSPP : Délégué du Préfet dans les Quartiers Politique de la Ville, Services Politique de la Ville, D.D.V.A., Agence Régionale de Santé
<i>Autres partenaires</i>	C.A.F., M.S.A., E.R.E.F., Pôle Emploi, Midi Pyrénées Actives Pôle E.S.S., Mouvement Associatif Midi Pyrénées et Comités régionaux ou départementaux, ADEFPAT, Association Départementale pour le Développement des Arts, et ponctuellement, d'autres membres sont associés, en fonction des dossiers étudiés,.

INSTEP

PILIER :

- COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : ATELIERS SAVOIRS DE BASE

Porteur du projet : INSTEP MIDI-PYRENEES

Prestataires extérieurs associés : La Ville, Les associations locales

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des publics éloignés de l'emploi par la réduction des freins liés à leur non maîtrise des savoirs de base : renforcer les compétences en communication orale et écrite, en calcul et raisonnement logique, en aptitudes numériques. Développer l'autonomie, la participation aux activités locales et faciliter l'inscription des personnes dans des dispositifs emploi / formation de droit commun.

Objectif quantitatif :

Accueillir et former 16 personnes au minimum sur l'année 2017.

Contenu et déroulement :

Atelier permanent fonctionnant en entrées et sorties permanentes, avec des durées variables selon les personnes, comportant des activités formatives et des temps d'accompagnement individuels. Les apprentissages portent sur :

- La lecture, l'écriture, le calcul, en partant des problèmes à résoudre dans la vie quotidienne
- La culture numérique, pour un accès à la communication sur Internet, aux procédures dématérialisées les plus courantes, aux apprentissages en lignes
- L'ouverture à l'environnement, avec des interventions de personnes ressources, des visites à l'extérieur, des rencontres avec des stagiaires en droit commun.

Temps d'intervention en heures et en jours :

28 jours de 6 heures / jour pour animer l'atelier.

5 jours pour faire connaître l'action.

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

1 jour par semaine de mars à décembre 2017 (en dehors des périodes de congés scolaires), de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac, Conseil Départemental 82 pour orientation du public
<i>services de l'état</i>	DDCSPP 82
<i>Autres partenaires</i>	Les associations, les structures d'insertion et de formation, les partenaires du Contrat de Ville

MAJ – Jeunes des quartiers Citoyens engagés

PILIER :

- ✓ COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- ✓ EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- ✓ PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Jeunes des quartiers et citoyen engagé

Porteur du projet : Point Information Jeunesse de Moissac Animation Jeunes

Prestataires extérieurs associés : Ligue de l'enseignement – associations locales

Le service civique est méconnu chez les jeunes inactifs sortis du système scolaire. Ce dispositif offre pourtant à ses bénéficiaires la possibilité d'avoir une activité rémunérée et surtout d'acquérir ou de développer des compétences utiles dans le monde professionnel.

De plus, les jeunes peinent à trouver une structure d'accueil pour effectuer leur service civique.

La relation privilégiée de MAJ avec les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville permettra de promouvoir et de faire connaître ce dispositif. Nous envisageons également d'aller à la rencontre des présidents d'associations et de clubs sportifs pour leur présenter les avantages d'accueillir un jeune en service civique et les informer sur les démarches à mettre en œuvre.

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public</i> <i>(types de population et nombre)</i>
✓ SARLAC	✓ <input type="checkbox"/> SARLAC

Objectif général : Promouvoir le service civique auprès des jeunes inactifs ayant entre 16 et 26 ans et auprès des structures pouvant proposer des missions de services civiques (associations, clubs sportifs,..)

Objectif quantitatif : Très large campagne d'information sur ce dispositif et accompagnement d'un minimum de 5 jeunes jusqu'à la signature de leur mission de service civique.

Contenu et déroulement :

- Affichage régulier des offres de services civiques concernant le Tarn et Garonne
- Mise à disposition gratuite d'ordinateurs connectés à Internet pour la consultation des offres nationales ou internationales
- Campagne de présentation du dispositif auprès des jeunes, des présidents d'associations ou de clubs sportifs.
- Accompagnement des jeunes dans leurs démarches de recherche de missions
- Information collective et/ou individuelle sur le dispositif

Temps d'intervention en heures et en jours :

- 150 heures pour la partie promotion = 21 jours
- 200 heures pour l'accompagnement individuel des jeunes ciblés = 28 jours
- 21 heures de coordination soit 3 jours

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) : Campagne d'information auprès des jeunes et des structures d'accueil et accompagnement des jeunes tout au long de l'année.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP 82
<i>Autres partenaires</i>	La Ligue de l'enseignement

MAJ – E-Employabilité

PILIER :

- COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Développer mon E-employabilité

Porteur du projet : Nadine LAVOISIER

Prestataires extérieurs associés : Pôle Emploi, acteurs sociaux divers

Description synthétique de l'action : *Malgré le niveau d'équipement des foyers, le fossé des usages de l'Internet reste très important. Les demandeurs d'emplois utilisent ce réseau ouvert sur le monde de manière cloisonnée. Or, de nos jours, l'accès à l'emploi passe majoritairement par Internet. Nous voulons donc accompagner les publics des quartiers prioritaires pour qu'ils s'approprient et utilisent les TIC de manière efficiente dans leur démarche de recherche d'emploi ou de formation*

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC
<input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

- Accroître l'utilisation du web 2.0 par les demandeurs d'emplois pour faciliter la réussite de leur projet
- Transmettre des clés de compréhension permettant d'utiliser les atouts de la toile à son avantage
- Sensibiliser les bénéficiaires aux pièges du web
- Lutter contre la fracture des usages numériques
- Susciter la créativité, l'innovation

Objectif quantitatif : 30 bénéficiaires

Contenu et déroulement : ateliers de 2 heures deux fois par semaine

Temps d'intervention en heures et en jours :

- 2 heures d'ateliers deux fois par semaine (comprenant installation ; animation ; rangement), soit 4 heures d'animation
 - 2 heures par semaine de préparation (comprenant réalisation de supports pédagogiques, de veille documentaire et de mises à jour)
 - 2 heures par semaine d'entretiens individuels complémentaires pour apporter des réponses spécifiques à des problématiques individuelles
- Soit un total de 8 heures hebdomadaires équivalent à 42 jours d'interventions dans l'année
Coordination = 21 heures

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) : Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, deux ateliers par semaine (mardi & jeudi matin), les autres heures réparties en fonction des besoins liés à l'animation de l'action.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP 82
<i>Autres partenaires</i>	Pôle Emploi, les associations et institutions moissagaises

MAJ – Réparons ensemble e-clinique

Piliers :

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Réparons ensemble ! E-clinique

Porteur du projet : Moissac Animation Jeunes

Prestataires extérieurs associés : Centre social – CMA 82

Description synthétique de l'action

Nous voulons créer une dynamique solidaire participative afin de permettre aux habitants des quartiers prioritaires de réparer ses objets abîmés dans une ambiance conviviale. En toile de fonds, nous voulons favoriser la création de liens entre les bénéficiaires de cette action tout en favorisant l'émergence ou le maintien de comportements éco-responsables.

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

- Créer et animer un carrefour d'échanges de savoirs et de services autour de la réparation participative d'appareils domestiques
- Permettre à chacun de maintenir la qualité de son équipement électronique
- Favoriser l'émergence de réalisations collectives au profit du collectif

Objectif quantitatif :

Une cinquantaine de personnes – Parents, enfants, seniors, personnes isolées, issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville Terres de Confluences

Contenu et déroulement :

Animation régulière d'ateliers participatifs permettant aux participants de réparer divers objets abîmés. Il s'agira d'échanger des savoirs faire, des connaissances et de mutualiser l'outillage nécessaire pour ces réparations. Les technologies les plus récentes pourront être utilisées pour faciliter cela (impression 3D, kits arduino, raspberry Pi etc.

Temps d'intervention en heures et en jours :

400 heures soit 57 jours sur la base d'un atelier par semaine au minimum
50 heures de coordination soit 7 jours

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention):

A déterminer avec l'ensemble des bénéficiaires. Nous envisageons cependant que ces ateliers puissent avoir lieu les vendredis en soirée voire les samedis.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP 82
<i>Autres partenaires</i>	CMA 82 – Centre social de Moissac

MAJ – E-Commerce de proximité

PILIER :

- COHÉSION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : e-commerce de proximité

Porteur du projet : Isabelle CHITTI

Prestataires extérieurs associés : CMA 82 – CCI 82

Description synthétique de l'action :

Certains commerçants de proximité éprouvent encore une défiance vis-à-vis d'internet. Ils y voient un concurrent déloyal sonnante le glas de leur disparition. Afin qu'ils puissent tirer avantage de cette évolution incontournable, nous voulons leur apporter un niveau de connaissances pour faire évoluer leurs représentations puis pour défricher les aspects un peu plus techniques pouvant leur permettre de tirer le meilleur parti des évolutions les plus récentes du net et de ne plus les subir.

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

- Elargir les perspectives économique des commerçants de proximité, des artisans et des acteurs économiques du tourisme en les faisant entrer pleinement dans l'ère du numérique. Les aider à accepter et à s'adapter aux mutations du marché générées par le développement du web 2.0
- Susciter l'innovation.

Objectif quantitatif : 20 bénéficiaires au minimum

Contenu et déroulement : ateliers de 3 heures une fois par mois. Les horaires des ateliers seront adaptées aux disponibilités du public ciblé

Temps d'intervention en heures et en jours :

- 20 ateliers de 10 personnes maximum soit 60 heures et 60 heures de préparation pour un total de 120 heures équivalent à 17 jours ouvrés.
- 30 heures de coordination soit 4 jours

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Jours et horaires déterminés en fonction des disponibilités des publics ciblés.

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Ville de Moissac
<i>services de l'état</i>	DDCSPP 82
<i>Autres partenaires</i>	CMA 82 – CCI - BGE

MISSION LOCALE Favoriser l'accès au droit

Thématiques: EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun et à l'emploi pour les jeunes déscolarisés et en difficultés d'insertion sociale et professionnelle âgés de 16 à 26 ans et habitant les quartiers QPV de Moissac : Sarlac et Centre ville

Porteur du projet : Mission Locale de Tarn et Garonne

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public : (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input type="checkbox"/> SARLAC <input type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Par la mobilisation d'un professionnel de la Mission Locale dédié, et éventuellement de l'adulte relais, l'action consistera à repérer les jeunes déscolarisés, les plus en difficultés et les plus éloignés de l'emploi, habitant les deux quartiers ciblés par la politique de la ville, Sarlac et Centre ville de Moissac, pour :

1. les accompagner dans leurs démarches vers leur autonomie,
2. les faire bénéficier des aides de droit commun,
3. les inciter à suivre des formations,
4. les faire accéder aux dispositifs favorisant l'accès à l'emploi, dont la Garantie Jeunes.

Objectif quantitatif :

Pour l'année 2016, 18 jeunes déscolarisés et en difficultés d'insertion professionnelle et sociale seront accompagnés sur les deux quartiers

1 conseiller sera dédié à un jour semaine à ces jeunes, à leur accompagnement et à leur suivi dans l'emploi encadré dans son travail par la Responsable de Secteur, cadre à la Mission Locale.

Un projet d'adulte relais est à l'étude. Si ce projet se concrétisait, l'adulte relais serait associé à ce travail de repérage et de mobilisation du public jeune ciblé

Contenu et déroulement :

1 conseiller en insertion professionnelle et sociale sera mis à disposition un jour semaine pour l'accompagnement renforcé du public jeune ciblé pour des temps d'entretien de face à face avec les jeunes et pour leur mobilisation vers la formation et vers l'emploi, pour le suivi administratif de leurs dossiers et pour l'instruction des demandes d'aides auxquelles ils peuvent prétendre ainsi que pour les temps de coordination avec les partenaires présents sur les quartiers, hors période de congés et de formation.

Les jeunes seront reçus à la Maison de la solidarité, 27 rue de la solidarité à Moissac.

Temps d'intervention en heures et en jours :

1 conseiller dédié un jour semaine

A ce conseiller dédié pourra s'ajouter l'adulte relais dans l'hypothèse où le projet en cours d'instruction serait acté

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

1 conseiller dédié un jour semaine ; le jour et les heures d'intervention seront à organiser avec la Maison de la solidarité, lieu d'accueil des jeunes en accompagnement renforcé

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

collectivités territoriales	
services de l'état	
Autres partenaires	Montauban Services pour l'aide à la mobilité

MONTAUBAN SERVICES

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- PREVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : **PLATEFORME SOLIDAIRE D'AIDE A LA MOBILITE**

Porteur du projet : Association MONTAUBAN SERVICES

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

Il s'agit de développer une offre de services diversifiée visant la résolution de problématiques liées à la mobilité des personnes en difficulté d'emploi résidant sur le département, en particulier sur les quartiers prioritaires de la ville de Moissac : quartiers du Sarlac et Centre ville. Elle consiste à accompagner les personnes en insertion professionnelle vers une situation d'autonomie en terme de déplacement en vue de favoriser l'accès ou le maintien à l'emploi ou à la formation.

La mobilité est un enjeu central de la lutte contre l'exclusion et de l'insertion professionnelle. Or l'accès à un moyen de locomotion autonome pour les personnes précarisées représente une contrainte financière majeure, augmentant ainsi les difficultés d'accès (ou de maintien) à l'emploi et ainsi risquant d'accroître leurs difficultés.

La Plateforme Mobilité MONTAUBAN SERVICES, propriétaire de véhicules deux et quatre roues, propose un service de location de voiture et de scooter à tarif social pour les personnes en situation de précarité dans le cadre de leur insertion professionnelle (emploi ou formation). Le tarif est le suivant : 9,50€/jour de location pour un scooter et 18,50€/jour de location pour une voiture (avec 5€ d'adhésion annuelle à MONTAUBAN SERVICES et 260€ de caution). Des conventions ont été signées avec différents partenaires pour une prise en charge d'une partie des frais de location, afin d'atténuer les coûts pour l'adhérent : FASTT, Mission Locale, Conseil Général, Pôle Emploi.

En 2017, d'autres services seront proposés : réparation de voiture à moindre coût avec un partenariat avec des garagistes du département (dont un à Moissac), atelier de pré-apprentissage au code de la route pour les personnes ayant des difficultés de compréhension et diagnostic mobilité étendu à tout le public reçu.

Objectif quantitatif :

Nous avons eu 18 adhérents en 2013, 53 en 2014, 70 en 2015 et 84 sur 10 mois en 2016 (dont 8 adhérents provenant de Moissac – 3 habitant en QPV centre ville). Nous estimons donc 120 adhérents pour l'année 2017 avec 10% d'adhérents provenant des QPV de Moissac.

Contenu et déroulement :

- 1- Les partenaires locaux orientent la personne vers la Plateforme solidaire de mobilité, par le biais d'une fiche de prescription ou par le site extranet, après avoir vérifié que celle-ci soit éligible au dispositif proposé par Montauban Services, à savoir être en possession d'un contrat de travail ou d'une convention de formation.
- 2- Lors du premier accueil réalisé par la Plateforme Mobilité, le conseiller mobilité établit le diagnostic de besoin de mobilité, vérifie l'adéquation entre la demande et l'offre de service, rassemble les documents nécessaires pour l'établissement d'un contrat de location (carte d'identité, permis B ou BSR, justificatif de domicile, justificatif du besoin), établit un devis, et, pour les scooters, vérifie l'aptitude à la conduite du demandeur. Selon la nature de la demande, le conseiller peut être amené à réorienter la personne vers un prescripteur, lorsque la personne est venue

spontanément ou lorsque la personne ne peut bénéficier du service (absence d'autorisation de conduite par exemple).

- 3- Lorsque toutes les conditions sont adéquates, la location peut se faire avec signature d'un contrat de mise à disposition, du règlement intérieur et de la fiche d'adhésion, ainsi que le contrôle visuel du véhicule. Si l'adhérent ne peut pas se déplacer jusqu'au local technique de Montauban, le véhicule sera amené à l'association MOISSAC SOLIDARITE où se fera le début de location.
- 4- Un contrôle du scooter ou de la voiture sera effectué toutes les semaines, par notre association relai locale, MOISSAC SOLIDARITE, afin de vérifier l'état du véhicule, de prendre le kilométrage et de suivre l'avancement du projet mobilité de la personne.

Un lien étroit avec les prescripteurs sera assuré par Montauban Services au début et en fin de location et quelquefois en cours de location, afin de suivre l'évolution du projet mobilité de l'adhérent : prêt pour achat de véhicule (prêt bancaire, CAF, micro-crédit, réparation), etc.

Pour suivre l'évolution du projet de la Plateforme de Mobilité afin de répondre au plus près des besoins des personnels du terrain et des financeurs, des réunions bi-annuelles sont effectuées :

- 1 comité technique avec les différents partenaires sociaux et emploi, afin de faire un bilan sur les locations et d'échanger sur les points forts et les points à améliorer
- 1 comité de pilotage avec les différents financeurs, afin de faire un bilan plus approfondi des locations (typologie du public, but des locations, etc.), un bilan financier et échanger sur les conclusions du comité technique

Temps d'intervention en heures et en jours : 4955 heures soit 707 jours soit 3,22 ETP

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

Partenaires financiers : subventions d'investissement

En 2016 : Pôle Emploi

Partenaires financiers : subventions de fonctionnement

En 2016 : Fondation TOTAL en partenariat avec le Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports (Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse), CGET, Politique de la Ville de Montauban et de Moissac, Communauté de Communes Garonne et Canal, PTI (CD82)

En 2017 : Politique de la ville de Montauban, CGET, PTI (CD82), Communauté de Communes Garonne et Canal

Partenaires professionnels :

MOISSAC SOLIDARITE, ADIE, Mission Locale, Pôle Emploi, FASTT, agences d'intérim de Tarn et Garonne, Conseil Départemental du Tarn et Garonne (et ses différents pôles sociaux)

3 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

CCAS

- Service d'Accompagnement Social à la Mobilité (SASM) Page 38

CONSEILS CITOYENS

- Animation Formation des Conseils Citoyens Page 39
- Colloque sur le « Vivre Ensemble » Page 40
- Découvertes culturelles et/ou sportives intergénérationnelles Page 41

MOISSAC SOLIDARITE

- Atelier Mobilité Page 42
- Micro potagers urbains Page 44

CCAS – Service d'Accompagnement Social à la Mobilité (SASM)

PILIER :

- X COHESION SOCIALE
- X CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- PREVENTION DE LA RADICALISATION

Intitulé du projet : Création et mise en place d'un service d'accompagnement social à la mobilité

Porteur du projet : CCAS de Moissac

Prestataires extérieurs associés : Conseil Départemental, associations caritatives

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<p>1- A l'intérieur des Quartiers Prioritaires</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> SARLAC</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE</p> <p>2- Sur l'ensemble de la commune (notamment les petites communes environnantes)</p> <p>3- Etablir le lien avec les services de transports publics de droit commun (Bus, SNCF...)</p> <p>4- Hors territoire pour des réponses spécifiques (RV Médicaux, etc.)</p>	<p>Public rencontrant des difficultés particulières, sur prescription d'un travailleur social, ou sous condition de ressources et/ou conditions d'âge</p>

Objectif général :

Pour répondre à la problématique de mobilité des habitants des 2 QPV, la Ville de Moissac souhaite mettre en place une action expérimentale permettant de réduire les difficultés de mobilité sur la commune.

Il ne s'agit pas de créer un « taxi social », mais de **mettre en place un véritable service d'aide à la mobilité**, accompagné par un professionnel formé, en lien avec les prescripteurs du service. **Il s'agira d'un service de subsidiarité** : il ne substituera ni aux taxis et ambulances du territoire, ni aux familles des usagers, ni aux équipements publics, ni aux services proposés par des acteurs associatifs du territoire, etc.

Par ailleurs, les difficultés de mobilité de certains publics dépassent les limites de la commune de Moissac. Ainsi il pourrait être étudié la possibilité d'étendre ce service aux communes environnantes (vers une démarche intercommunale ?)

Objectif quantitatif :

50 usagers accompagnés en 2017

Contenu et déroulement :

- 1- **Coordination, ingénierie, animation**
- 2- **Mise en place d'actions opérationnelles**
 - Transport accompagnés individuels en fonction des besoins des usagers
 - Expérimentation de conduite de micro navettes de transport « Sarlac/Centre ville »
- 3- **Veille et étude permanente de besoins/mobilité sur la commune**

Temps d'intervention en heures et en jours :

Du lundi au vendredi

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Année 2017 du lundi au vendredi (horaires à définir)

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac, EPCI, CD
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	Ensemble des acteurs du territoire : Conseil Départemental, CLSPD, Associations Caritatives

CONSEILS CITOYENS – Formation et Animation

COHESION SOCIALE CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Egalité Femmes Hommes Lutte contre les discriminations Participation des jeunes Lutte contre la radicalisation
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Intitulé du projet : Formation et animation des deux conseils citoyens de Moissac (formation action) et soutien aux démarches participatives

Porteur du projet : Association des Conseils Citoyens de Moissac

Prestataires extérieurs associés :

Formation et animation des deux conseils citoyens de Moissac

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
SARLAC CENTRE VILLE	SARLAC CENTRE VILLE

Objectif général :

Faire appel à une Assistance à Maîtrise d’Ouvrage pour :

Former les animateurs des conseils citoyens

- Notions sur la démarche participative
- Techniques d'animation pour favoriser la prise de parole des habitants
- Techniques d'animation et/ou outils pour aider les habitants à faire remonter les problèmes, leurs paroles et soutenir l'élaboration de leurs avis de manière constructive et objective
- Consolider, étoffer, les conseils citoyens et leur inscription dans la durée

Animer des Conseils Citoyens

- Mission d'animation et d'accompagnement méthodologique des conseils citoyens

Accompagnement méthodologique à la mobilisation des habitants hors conseils citoyens

Notamment, mobiliser les jeunes et les femmes des quartiers et favoriser leur intégration au sein des conseils citoyens

Objectif quantitatif :

- A minima, ensemble des conseillers citoyens déjà mobilisés

Contenu et déroulement :

Accompagnement sur site, 2 jours par mois pendant 9 mois

Temps d'intervention en heures et en jours : **18 jours**

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) : **De décembre 2016 à octobre 2016**

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Service politique de la ville
<i>services de l'état</i>	CGET, DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	

CONSEILS CITOYENS – Vivre ensemble à Moissac -

COHESION SOCIALE CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Egalité Femmes Hommes Lutte contre les discriminations Participation des jeunes Lutte contre la radicalisation
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Intitulé du projet : **Participation des habitants et organisation d'un colloque « le vivre ensemble à Moissac »**

Porteur du projet : **Association des Conseils Citoyens de Moissac**

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

« Permettre aux habitants de Moissac de se connaître et à parler ensemble, quelque soit l'origine culturelle, religieuse, intergénérationnelle, socio professionnelle... » : Agir sur la citoyenneté, la participation citoyenne. Rompre les représentations, favoriser le vivre ensemble et l'engagement citoyen.

Objectif quantitatif :

Colloque de 200 personnes au Hall de Paris, en priorité à destination des habitants des deux quartiers prioritaires

Contenu et déroulement :

Bénéficiaire d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement des phases préalables à la réalisation du colloque en juin 2017 :

- Accompagner la préparation, la définition des objectifs, la communication, la mobilisation...
- S'appuyer sur l'expertise d'intervenants universitaires et de grands témoins lors du colloque

Capitalisation : rédaction des actes diffusables notamment auprès des habitants

Temps d'intervention en heures et en jours :

Accompagnement AMO préparation en co construction avec les conseils citoyens = 12 demi-journées

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Colloque fin juin 2017

6 mois de préparation préalable

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac, service politique de la ville
<i>services de l'état</i>	CGET, DDCSP
<i>Autres partenaires</i>	Associations du territoire, institutions...

CONSEILS CITOYENS – Découvertes culturelles et/ou sportive intergénérationnelle

COHESION SOCIALE CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Egalité Femmes Hommes Lutte contre les discriminations Participation des jeunes Lutte contre la radicalisation
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Intitulé du projet : **Découvertes culturelles ou sportives intergénérationnelles***

*Porteur du projet : **Association des Conseils Citoyens de Moissac***

Prestataires extérieurs associés :



<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
SARLAC CENTRE VILLE	SARLAC CENTRE VILLE

Objectif général :

- Construire des actions collectives**
- Mobiliser les citoyens autour d'actions culturelles, éducatives et/ou sportives**
- Organiser des manifestations culturelles, sportives pour un public intergénérationnel**
- Favoriser la participation des citoyens**

Objectif quantitatif :

200 bénéficiaires hommes et femmes, acteurs de la politique de la ville, de toute nationalité, de tous âges

Contenu et déroulement :

Participation à diverses manifestations en lien avec les associations existantes dans et autour de Moissac

Temps d'intervention en heures et en jours :

Au moins une activité par semaine

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Année 2017

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Service politique de la ville
<i>services de l'état</i>	CGET, DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	

Budget synthétique du projet

Dépenses (Charges et frais personnels)	Recettes (Subventions demandées, autres recettes, dont emploi aidés)	Subventions attribuées CUCS ACSE / Collectivité (réservé à l'administration)

MOISSAC SOLIDARITE – Atelier Mobilité

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Atelier mobilité

Porteur du projet : Moissac Solidarité

Prestataires extérieurs associés : ras

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

- ✓ Réappropriation de l'espace urbain par les citoyens et désenclavement des quartiers par une mobilité de proximité (Pilier cadre de vie)
- ✓ Faciliter les déplacements intramuros (Pilier cadre de vie)

Objectif quantitatif :

20 personnes bénéficiaires sur l'ensemble des activités proposées sur l'action.

Contenu et déroulement :

Le contenu de l'action se compose de 3 volets :

- Location de vélos
- Réparation de vélos
- Relais Montauban Services pour le relevé kilométrique

1/ Pour la location de vélo, les modalités de mise en oeuvre de l'atelier ont été définies selon des critères sociaux (cf. annexe flyer):

- Pour les bénéficiaires des minimas sociaux (AH, ASS, RSA) :
 - ✓ Tarif à la journée (famille ou individuel): 1 euro
 - ✓ Tarif à la semaine (famille ou individuel) : 3 euros
 - ✓ Tarif au mois (famille ou individuel): 10 euros
- Pour les personnes autres :
 - ✓ Tarif/personne à la journée : 2 euros
 - ✓ Tarif/personne à la semaine : 10 euros
 - ✓ Tarif/personne au mois : 12 euros
 - ✓ Tarif à la journée/famille : 4 euros (quel que soit le nombre de personnes)
 - ✓ Tarif à la semaine/famille : 15 euros
 - ✓ Tarif au mois/famille : 20 euros

Une caution de 30 euros sera demandée à chaque locataire, et sera restituée lors du rendu du vélo (ci ce dernier est en état – état des lieux entrants et état des lieux sortants). Les retraits et rendus des vélos se font entre 10h30 et 15h30 du lundi au jeudi sur l'escale.

Les vélos ont tous été numérotés et étiquetés Moissac Solidarité, pour une meilleure gestion des stocks et un suivi des entrées et sorties est d'ores et déjà en place.

2/ Concernant la réparation, les personnes intéressées devront déposer leur vélo sur des créneaux définis (du lundi au jeudi de 10h30 à 15h30). Une fois le diagnostic effectué, un devis sera communiqué à la personne (établi selon la grille tarifaire élaborée) et un jour de retrait sera proposé si le devis est accepté.

3/ Le relais Montauban services sera ouvert sur les horaires de l'escale (de 10h à 16h la semaine et de 10h à 15h le WE et les jours fériés) et sera en libre accès. L'équipe de l'accueil sera en charge d'effectuer les relevés et de les reporter sur le cahier de suivi dédié à Montauban Services.

Temps d'intervention en heures et en jours :

Atelier location vélo : 4 jours/semaine, 3h/semaine
Atelier réparation vélo : 4 jours/semaine, 5h/semaine
Relais Montauban Service : 7 jours/semaine, 1h/semaine

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Atelier location vélo : du lundi au jeudi de 10h30 à 15h30
Atelier réparation vélo : du lundi au jeudi de 10h30 à 15h30
Relais Montauban Service : du lundi au dimanche (10h/16h en semaine et 10h/15h le WE et jours fériés)

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac et Communauté de Communes Terre de Confluences
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	CCAS, CMS, Centre sociale, MAJ, Pôle Emploi, Mission locale, Crois rouge, restos du Cœur, IDES, Emmaüs

MOISSAC SOLIDARITE – Micro potagers urbains

Thématiques:

- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Intitulé du projet : Atelier Micropotagers urbains

Porteur du projet : Moissac Solidarité

Prestataires extérieurs associés :

Description synthétique de l'action

<i>Lieu du projet</i>	<i>Origine du public (types de population et nombre)</i>
<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE	<input checked="" type="checkbox"/> SARLAC <input checked="" type="checkbox"/> CENTRE VILLE

Objectif général :

1. Réappropriation de l'espace urbain par les citoyens et désenclavement des quartiers par une mobilité de proximité (Pilier Cadre de vie)
2. Développer un environnement plus serein (Pilier Cadre de vie)
3. Renforcer la cohésion sociale (Pilier Cohésion sociale)

Objectif quantitatif :

20 personnes dont 10 issues des quartiers prioritaires de la ville et bénéficiaires des minima sociaux.

Contenu et déroulement :

Le problème de l'environnement est central dans une commune et conditionne fortement l'appropriation des espaces par les citoyens : l'environnement de proximité dans lequel les populations des quartiers prioritaires évoluent à Moissac (déchets, espaces délabrés, paysage et vue d'ensemble relativement morose) représente un frein essentiel dans l'optique de redynamisation souhaitée. Ces facteurs ne sont pas propices à une reprise en main par les habitants de l'espace urbain, alors que cela reste une condition sine qua non dans une perspective de déploiement d'une politique de la ville.

Il nous a donc semblé urgent et pertinent de pouvoir apporter des éléments de réponse sur cette problématique. L'espace moissagais, qui reste un espace urbain, a un potentiel d'espace vert intéressant, même s'il reste disséminé au sein de la ville.

L'association est engagée, dans le cadre du chantier insertion, dans un travail de maraîchage qui se développe au fil du temps sur les terrains internes à l'association. Nous souhaiterions donc pouvoir mettre cette expertise au service de la politique de la ville au sein de ce projet :

L'action présentée ci-dessous sera déployée en deux temps. Elle a déjà été initiée en 2015 dans le cadre de l'appel à projet de la Politique de la Ville, mais n'a pas eu le temps d'être mise réellement en place à ce jour. Tout un travail de préparation a déjà été effectué et un certain nombre de nos partenaires ont été informés de l'existence de l'activité.

3.1 Atelier de formation au maraîchage

La mise en place d'un atelier de sensibilisation au maraîchage serait une première étape dans la mobilisation des populations. Leur apprendre les bases qui leur permettront par la suite d'être autonomes dans le développement de potagers. Ces ateliers seraient déployés 1 fois tous les deux mois (Février, Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre). 10 places par

atelier seraient ouvertes (avec 5 places réservées sur des orientations prescripteurs sociaux : CCAS, CMS, Centre social, Espace et Vie, Moissac Solidarité...etc.).

L'idée est de pouvoir créer sur une séance les connaissances suffisantes à la gestion de micro-potagers. Ces ateliers seront animés par l'encadrant technique du chantier insertion au sein du potager interne de l'association. Ces séances de formation seraient organisées sur des demi-journées, avec des supports de formation créés en interne. Chaque stagiaire devra repartir avec « le guide du maraîcher biologique ».

Concernant les contenus pédagogiques, nous souhaitons les rendre les plus opérationnels possibles (introduction générale au maraîchage et à la culture biologique, présentation des temps de culture et des spécificités locales, mis en pratique au sein du potager interne de l'association avec pratique sur des potagers en carrés ou autre).

A plus long terme, nous souhaitons pouvoir mobiliser les personnes formées en tant que personnes ressources au travers de shadow training encadré par l'encadrant technique du chantier (pour favoriser l'appropriation des connaissances et la pérennisation du dispositif).

3.2 Mise en œuvre de micro potagers urbains

Ces micros-potagers urbains feront suite aux ateliers de sensibilisation : l'objectif principal est d'exploiter l'ensemble des quartiers prioritaires pour embellir le cadre de vie existant (plantations autour d'un lampadaire, sur un rond-point, sur un carré d'herbe en centre-ville, en bord de route...les endroits ne manquent pas). L'encadrant technique du chantier insertion sera en charge, en collaboration avec le groupe identifié, de ces micros potagers disséminés au sein de la ville.

Concernant la mise en œuvre et le matériel mobilisé, nous opterons pour un maraîchage traditionnel avec l'utilisation restreinte d'outils : notre souhait est de mettre en pratique un maraîchage accessible à tous. Ces micros-potagers pourront inspirer les bénéficiaires et les amener à reproduire l'expérience sur d'autres espaces.

Chaque groupe formé sur les ateliers de formation constituera un « groupe zone », sur la base du volontariat, et sera en charge des plantations d'une zone définie dans un quartier (3 zones à définir avec les autorités municipales). Les micros-potagers seront déployés sur le principe de la permaculture pour permettre une plus grande diversité des cultures et favoriser un environnement visuel plus agréable.

Chaque groupe constitué aura en charge de décider de l'usage de leur production : redistribution gratuite, confection d'un repas collectif...etc.

Le principe de base est bien de rendre les participants proactifs et acteurs sur leur territoire. Même si l'encadrant technique restera un appui pour chaque groupe, l'idée est bien qu'il puisse se retirer progressivement de chaque zone d'exploitation et que le groupe gère en autonomie sa zone d'exploitation.

Sur chaque groupe de 10 personnes participant à un atelier formation, notre objectif est de pouvoir identifier 1 ou 2 personnes motrices qui pourraient devenir référentes de zone.

Notons enfin que la mixité au sein de chaque groupe sera vectrice de lien social : en effet, en considérant que 5 places seront systématiquement réservées sur des personnes relevant de minimas sociaux et issues des quartiers prioritaires, n'oublions pas que les 5 autres places seront ouvertes au tout venant. Nous espérons ainsi pouvoir travailler indirectement sur les barrières sociales qui organisent la ville aujourd'hui.

Temps d'intervention en heures et en jours :

Atelier formation maraîchage : 6 demi-journées sur l'année

Atelier micro-potagers urbains : 6 demi-journées sur l'année + interventions bimensuelles de l'encadrant technique + interventions quotidiennes des participants

Calendrier de l'action (jours et horaires d'intervention) :

Atelier formation maraîchage : de 9h à 12h, 6 demi-journées sur l'année

Atelier micro-potagers urbains : de 9h à 12h, 6 demi-journées sur l'année + interventions bimensuelles de l'encadrant technique + interventions quotidiennes des participants

Partenaires associés (financiers, professionnels...)

<i>collectivités territoriales</i>	Mairie de Moissac et Communauté de Communes Terre de Confluences
<i>services de l'état</i>	DDCSPP
<i>Autres partenaires</i>	CCAS, CMS, Centre social, MAJ, Croix rouge, restos du Cœur